## **Profession de foi**



## Élections pour le renouvellement des conseils de l'université Blaise Pascal



## Scrutin du mardi 28 février 2012

Pour les personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé (BIATSS) et Ingénieurs, Techniciens et personnels Administratifs (ITA) des organismes de recherche qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires, ces élections sont l'occasion d'être représentés dans les instances démocratiques de l'université, de peser sur le choix du futur président et d'influer sur les décisions prises par ces instances.

Les Syndicats **SNPTES** et **A&I** ont décidé de présenter des listes communes sous le sigle de leur union, l'**UNSA**, afin d'être plus forts et solidaires pour défendre les intérêts des personnels **BIATSS** et **ITA**. Ils sont attachés à des valeurs communes qui sont des valeurs de liberté, de laïcité et de solidarité qui se retrouvent dans la défense d'un service public de l'enseignement supérieur **au service des étudiants**, mais également **respectueux de ses personnels**.

Les Syndicats SNPTES et A&I exigent notamment une meilleure reconnaissance de la place des personnels BIATSS et ITA qui, il est bon de le rappeler, concourent directement à l'accomplissement des missions de l'université.

A ce titre, ils dénoncent la sous représentation des personnels BIATSS et ITA dans les différentes instances politiques de l'université. Ils sont attachés à une approche plus collégiale et plus démocratique de la gouvernance de l'établissement.

Nos candidats, s'ils sont élus au Conseil d'Administration (CA), au Conseil Scientifique (CS) et au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), s'impliqueront notamment dans tous les projets permettant le développement et le rayonnement de l'université par une offre de formations et une politique scientifique ambitieuses et diversifiées, tout en ayant à l'esprit leur impact sur les conditions de vie, d'épanouissement et de travail des personnels.

Les personnels BIATSS et ITA sont également conscients que l'enjeu des élections du 28 février 2012 est aussi celui de la place d'une Université Blaise Pascal forte, au sein du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Clermont- Université », pesant sur la politique de site et donc sur une structuration du site clermontois. Le PRES est actuellement une coquille vide qui aurait dû depuis longtemps déboucher sur la création d'une université unique en Auvergne. Cet établissement fonctionne uniquement parce que l'Université Blaise Pascal, par ses apports en moyens humains et matériels, le porte à bout de bras. L'Université Blaise Pascal doit-elle continuer à assurer les charges communes pour que d'autres établissements en tirent les bénéfices ?

L'autonomie des universités ne saurait également se faire sans le contrôle des personnels. C'est pourquoi les Syndicats SNPTES et A&I exigent que le Comité Technique d'établissement joue pleinement son rôle d'instance de dialogue social. Le Comité Technique doit être obligatoirement consulté avant toute décision du Conseil d'Administration, notamment sur les questions relatives à la gestion de la masse salariale, la politique indemnitaire, la politique des emplois et l'organisation des services. Nos élus au Conseil d'Administration feront en sorte que les avis du CT soient pris en compte. Ils exigent que tous les projets relatifs à la gestion des ressources humaines fassent l'objet d'un vote du Conseil d'Administration après consultation du Comité Technique.

Vos représentants, élus sur les listes UNSA (SNPTES et A&I) s'opposeront à toutes mesures néfastes et notamment aux dispositifs de rémunérations selon les notions abstraites de «mérite» ou de «performance».

Ils veilleront à une gestion transparente et équitable des carrières (mutation, promotion, etc.).

Vos représentants seront particulièrement vigilants sur le bon fonctionnement du CHS qui doit devenir un Comité d'Hygiène, de Sécurité, et <u>des Conditions de Travail</u> (CHSCT). Le rôle de ce comité doit être respecté et ses recommandations appliquées.

Ils seront attentifs à la mise en place de mesures permettant de lutter contre la précarité. Ils demandent notamment la mise en œuvre rapide de la «loi relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique» ainsi qu'une revalorisation de la rémunération des personnels contractuels.

Les candidats sur les listes UNSA (SNPTES et A&I) s'engagent à être à l'écoute de l'ensemble des personnels. Ils mettront un point d'honneur à porter dans les conseils les revendications formulées par les personnels bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé.

Pour nous permettre de vous représenter et défendre le principe d'un service public de l'enseignement supérieur au service des étudiants, mais également respectueux de ses personnels :



VOTEZ ET FAITES VOTER, MARDI 28 FÉVRIER 2012, POUR LES LISTES SOUTENUES PAR LES SYNDICATS DE L'UNSA